



## FORMATION TRANSFER

### Atelier 3.2

### « Conception, développement et utilisation d'un cours en ligne »

#### ***Concevoir les modalités de contrôle et d'évaluation***

**Auteur : Abdourahmane MBENGUE**

Dernière mise à jour : 27 juillet 2005

**Le contenu de ce document est soumis à la Licence de Documentation Libre  
([GNU Free Documentation License](#))**

**Modules de référence : TEF10**

**Identifiant : SC6**

**Type de support : Support de cours pour stagiaire**

**Plan :**

Titre : Concevoir les modalités de contrôle et d'évaluation

1. Introduction
2. Différentes modalités d'évaluation
  - 2.1. L'évaluation formative
  - 2.2. L'évaluation sommative
  - 2.3. L'évaluation prédictive
3. Évaluation formative vs évaluation sommative
4. Le suivi pédagogique dans l'enseignement à distance
5. Les outils de suivi pédagogiques
6. Les outils de suivi dans la formation à distance

## 1. Introduction

L'évaluation est la procédure qui permet d'évaluer, c'est-à-dire de porter un jugement de valeur sur le travail fourni, à partir d'objectifs d'apprentissages et en vue de prendre une décision.

Cette décision peut être :

- de passer à la séquence suivante
- de proposer de nouvelles activités
- de revoir la stratégie de la séquence
- de revoir les modalités d'évaluation
- de modifier les objectifs ou de les abandonner.

## 2. Différentes modalités d'évaluation

Il existe différentes modalités d'évaluation et de contrôle des apprentissages, on peut citer : l'évaluation prédictive ; l'évaluation formative ; l'évaluation sommative ...

### 2.1. L'évaluation formative

Ce type d'évaluation répond fondamentalement à une démarche de formation.

Elle permet de vérifier le niveau d'acquisition des apprenants pendant ou après une séquence de cours.

C'est un outil de diagnostic des difficultés et des réussites des apprenants.

Lors de l'évaluation formative, l'apprenant a le droit de se tromper : les erreurs, les blocages, sont exploités par l'enseignant (tuteur) pour réexpliquer. C'est un moment privilégié de dialogue, qui doit permettre :

- à l'apprenant de savoir où il en est,
- à l'enseignant (tuteur) de proposer :
  - o des activités d'aide aux apprenants en difficulté,
  - o des activités plus complexes aux élèves performants

### 2.2. L'évaluation sommative

Ce type d'évaluation répond fondamentalement à une démarche de sanction.

Elle est utilisée en fin de cours pour faire le bilan des acquis.

L'apprenant doit montrer qu'il a atteint les objectifs du cours

L'évaluation sommative se traduit par une reconnaissance des acquis des apprenants pour le cours et pour faire passer les apprenants au cours suivant, par exemple.

Ce type d'évaluation répond typiquement aux questions: est-ce que les objectifs ont été atteints ? Est-ce que les apprenants ont acquis les compétences visées ? Est-ce que ça vaut la peine de continuer ?

### 2.3. L'évaluation prédictive

Ce type d'évaluation répond fondamentalement à une démarche de prédiction.

Elle est utilisée pour faire un prétest sur l'acquisition de compétences spécifiques par l'apprenant.

Ce type d'évaluation répond typiquement aux questions : si la compétence A est acquise par l'apprenant, est-ce que la compétence A' est apprise plus facilement ?

## 3. Évaluation sommative vs évaluation formative

L'évaluation dite formative se distingue de l'évaluation dite sommative. La distinction porte notamment sur les aspects suivants :

	Évaluation formative	Évaluation sommative
Fonction	De formation	De certification
Situation dans le temps	Tout au long de la formation	Terminale
Étape suivante	Approfondissement, remédiation	Changement de thème ou de cycle
Exploitation de la performance	Notée sans conséquence sur le résultat final	Notée et comptant pour la moyenne
Comparaison	Relative à l'apprenant uniquement	Relative une norme (convention retenue par l'enseignant ou l'équipe pédagogique)

## 4. Le suivi pédagogique dans l'enseignement à distance

Des deux grands types d'évaluation (évaluation formative et évaluation sommative) seule l'évaluation formative sera au service du suivi pédagogique. Elle fait partie intégrante du processus d'acquisition des connaissances.

Quant à l'évaluation sommative, c'est une sanction (au sens large) qui clôt une période pédagogique et donne lieu à une note qui certifie un acquis et participe à l'orientation de l'apprenant. Elle participe moins au suivi pédagogique, sauf si l'on considère qu'elle accompagne l'apprenant lorsqu'il quitte le dispositif dans lequel il était engagé pour entrer dans un autre.

Pour le formateur, l'évaluation ne doit pas être considérée comme un mal nécessaire, mais comme un appui pédagogique permettant une meilleure adaptation de son enseignement envers chaque apprenant.

## 5. Les outils de suivi pédagogique

L'outil de suivi pédagogique ou d'évaluation est d'abord qualifié par le type de réponse qu'il implique. Ainsi, le questionnaire à choix multiple (QCM) ne demande que l'apposition de croix dans des cases, ce qui est la forme de réponse dite la plus fermée.

Inversement, la production d'un travail personnel est un outil très ouvert.

Entre les formes extrêmes de fermeture et d'ouverture, existe toute une variété d'outils où le degré de liberté laissé à l'apprenant est variable.

De l'apposition d'une croix dans une case à la production d'un document personnel, une infinité d'outils s'offrent au pédagogue, lui permettant d'adapter le degré d'ouverture de ses modes de suivi et d'évaluation à la complexité de ses objectifs. La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle donne un aperçu de la variété des possibilités.

- **Questionnaire à choix multiple** : A l'intérieur même de cette forme d'outil, de nombreuses possibilités sont offertes de faire varier la difficulté et la compétence impliquée. Les items sont dits de sélection, car il s'agit de choisir la ou les bonnes réponses parmi plusieurs distracteurs (destinés à induire en erreur).
- **Question classique (et exercice)** : Elle appelle théoriquement une réponse attendue. Par exemple : "Quel est l'auteur de tel ouvrage, ou quel est le résultat de telle opération ?". Mais, elle peut aussi consister en une consigne telle que : "Recopier telle figure, tourner telle phrase à la forme passive", etc. L'ouverture diffère selon qu'il s'agit de reproduire (savoirs) ou d'appliquer une règle (savoir-faire).
- **Texte lacunaire** : Il est très employé en langue vivante pour vérifier le vocabulaire ou l'application de règles. Dans ce dernier cas, les phrases sont composées de telle manière que le mot manquant s'accorde par exemple, d'une manière enseignée dans le cours qui a précédé. La réponse est normalement univoque.
- **Test de closure** : il s'agit d'un texte lacunaire particulier destiné à mesurer la lisibilité d'un texte ou la capacité de compréhension des apprenants. Il s'agit de trouver un texte existant en laissant en blanc un mot sur cinq (en règle générale). L'apprenant doit compléter ce texte en proposant les mots manquants.

- **Questionnaire à réponses ouvertes courtes** : A la différence de la question classique, il appelle une réponse dont la forme et parfois le contenu sont libres à l'intérieur de limites. Donner une définition de telle notion, citer cinq des auteurs d'un traité, etc.
- **Texte induit** : Après avoir enseigné un certain nombre de notions, il est possible d'en vérifier la compréhension en proposant aux apprenants de composer un texte à partir d'une liste de notions imposées. À l'aide de consignes, le degré d'ouverture est adaptable avec précision. Il faudra, par exemple, employer les termes dans l'ordre ou non, exclusivement dans le sens attendu ou non, donner des définitions ou non, le texte sera limité ou non, etc.
- **Problème** : Faisant appel à l'esprit d'analyse, le problème propose une situation nouvelle demandant l'application de règles connues, mais dont le choix est à faire par l'apprenant, contrairement à l'exercice où il s'agit d'appliquer une règle indiquée. Un certain recul par rapport à la situation proposée est requis, ainsi qu'une capacité de juger de la vraisemblance des résultats.
- **Production personnelle** : L'imposition du thème et celle du temps restent en vigueur, mais les moyens utilisés et les jugements exprimés sont libres.

## 6. Les outils de suivi dans la formation à distance

Les outils évoqués ne sont pas d'un usage toujours aisé dans un contexte de formation à distance via l'Internet, si bien que peu d'entre eux sont mis en oeuvre.

C'est pourtant dans ce type de formation que l'isolement des apprenants nécessiterait un suivi très serré, sous la forme d'une sollicitation régulière de leurs connaissances, afin de se représenter le plus précisément possible le parcours qu'ils réalisent.

Le suivi pédagogique devient dans ce contexte une relation pédagogique instrumentée par des outils d'évaluation formative, dans le seul but d'aider l'apprenant à atteindre les objectifs visés par la formation.

Très schématiquement, l'accompagnement des apprenants se fait sur la base de productions individuelles ou collectives, réalisées par des logiciels de bureautique classiques ou des logiciels de travail collaboratif.

Les plateformes de formation à distance sont donc contraintes d'exploiter des dispositifs de communication synchrones et asynchrones complexes pour reproduire

des conditions quasi-présentielles, dans lesquels on est assuré que l'interlocuteur est bien l'apprenant régulièrement inscrit à la formation.

Certains procédés comme les séminaires virtuels ou l'incitation à la collaboration entre pairs, concourent à la fois à la formation des apprenants et au contrôle de cette "fréquentation".

**Notes :**